

## LAUTERBOURG - BAINADE MUNICIPALE LES MOUETTES LAUTERBOURG

### Suivi bactériologique

	07 mai	05 juin	20 juin	04 juil.	15 juil.	04 août	18 août	01 sept.	16 sept.	03 oct.	21 oct.
	09:08	12:27	07:10	07:05	07:31	07:27	07:19	07:41	10:22	09:25	09:27
Escherichia coli (n/100 mL)	<15	<15	<15	<15	<15	<15	15	<15	<15	<15	<15
ENTÉROCOQUES /100ML (MP) (en n/(100mL)) :	<15	<15	<15	<15	<15	77	<15	<15	<15	15	<15
Interpretation sanitaire ponctuelle											

 Eau de bonne qualité

 Eau de qualité moyenne

 Eau de mauvaise qualité

A l'issue de chaque saison touristique, un classement sanitaire de la baignade est réalisé. Il est basé sur l'analyse statistique des résultats bactériologiques de l'année écoulée et des 3 années précédentes.

Classement sanitaire européen 2025

Eau d'excellente qualité

### Suivi des cyanobactéries

	Valeurs guides	04 juil.	04 août	01 sept.
		07:05	07:27	07:41
CHLOROPHYLLE A (en µg/L) :	10 µg/L	1,10	7,00	0,70
Interprétation sanitaire				

L'ARS Grand Est assure le suivi des cyanobactéries en complément du contrôle bactériologique car certains genres sont susceptibles de produire des toxines pouvant causer des troubles de santé chez l'homme et les animaux. Ce suivi est déclenché uniquement si la concentration en chlorophylle a dépasse les 10 µg/L signifiant le début d'un développement de phytoplancton.

L'interprétation sanitaire est renseignée dès lors que les cyanobactéries sont recherchées.

Les mesures de gestion sont graduées en fonction de la présence de cyanobactéries toxigènes dans l'eau :

 Absence de genres toxigènes ou présence < 1 mm<sup>3</sup>/L


Pas d'alerte

Maintien d'une activité normale

 Présence de chlorophylle A > 10 µg/L


Vigilance

Maintien d'une activité normale - Surveillance accrue

 Présence de genres toxigènes > 1 mm<sup>3</sup>/L  
avec concentrations en toxines < Valeurs guides

Niveau ALERTE 1

Maintien d'une activité normale  
Information du public

 Présence de genres toxigène > 1 mm<sup>3</sup>/L  
avec concentrations en toxines > Valeurs guides  
ou présence d'accumulation en surface et/ou mortalité animale

Niveau ALERTE 2

Interdiction de la baignade  
Restriction des activités nautiques  
Recommandations de non-consommation des poissons  
Information du public